



Décision n° 351/2022
RL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel avec l'exploitation agricole de Monsieur DUPUY David située sur la commune de Neuvicq et Monsieur BRIAUD Éric du 13 au 24 juin 2022.

Fait à Jonzac,
Le

13 JUIN 2022

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par *délégation*,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON